

TARIFICATION ET PROVISIONNEMENT EN ASSURANCE DOMMAGES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE029	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1768,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 04/04/2023 au 05/04/2023
- Du 30/10/2023 au 31/10/2023

OBJECTIFS

- Établir la tarification du contrat afin de définir les conditions d'acceptation du ou des risques.
- Appliquer les grands principes de tarification et de provisionnement des contrats d'assurance dommages.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Après avoir rappelé les principes probabilistes, le formateur présente les méthodes et techniques de tarification et de provisionnement à travers les différents programmes de modélisation possibles.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'actuariat, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

REMARQUE : Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice financière ou scientifique.

- A. Probabilités
 - 1. Notions générales
 - 2. Exemples de lois de probabilité
 - 3. Lois des grands nombres
 - 4. Exemples de lois de probabilité
- B. Actuariat dommages
 - 1. Résultat de l'assureur et risque de ruine
 - 2. Fréquence, coût des sinistres, montant cumulé de sinistres
 - 3. Principes de tarification
 - 4. Techniques de tarification
- C. Exercices pratiques

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'études actuarielles débutants.

Chargés d'études produits dommages.

Gestionnaires de contrats dommages.

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de fonctionnement technique des contrats d'assurance dommages.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1768,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 15:08